

Comité exécutif

Projet d'ordre du jour

Mardi, 24 mai 2022 (13h30 – 16h45 CEST)

Zoom / Martin's Brussels EU Hotel (Hybride)

Interprétation en EN, ES, FR

12h30 Déjeuner - Buffet

13h30 Mot de bienvenue du Président, Guus Pastoor

13h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (29.03.22)

13h40 Points d'action

- État des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

13h45 Stratégie de la ferme à la fourchette

- Échange de vues sur les initiatives ayant un impact sur le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture avec l'eurodéputé Pierre Karleskind, président de la commission de la pêche du Parlement européen (à confirmer)

14h30 Groupes de travail

- Etat des lieux par Sean O'Donoghue, président du groupe de travail 1
- Etat des lieux par Pierre Commère, Président du Groupe de travail 2
- Etat des lieux par Benoît Thomassen, Président du Groupe de travail 3

15h00 Pause

15h15 Evaluation de performance

- Échange de vues sur les conclusions et recommandations du rapport
- Voie à suivre

15h45 Programme de travail de l'année 6 (2021-2022)

- Mise à jour sur les comptes par Panos Manias, responsable financier

16h00 Organisation des réunions

- Échange de vues sur la méthode privilégiée d'organisation des réunions
- Voie à suivre



16h15 Coordination inter-Conseils Consultatifs

- Rapport de Pedro Reis Santos, Secrétaire général, sur les réunions suivantes :
 - Inter-Conseils consultatifs (29 avril 2022)
 - Forum Inter-CC sur le Brexit (5 mai 2022)
 - Inter-Secrétariats (12 mai 2022)
 - Réunion des équipes de gestion du MAC-LDAC (à déterminer)
- Préparation de la Conférence des Nations Unies sur les Océans (27 juin – 1er juillet 2022)

16h30 Agence européenne de contrôle des pêches (EFCA)

- Rapport sur le Conseil consultatif (4 avril 2022) par Daniel Voces, représentant du MAC
- Voie à suivre

16h35 Questions diverses

16h40 Résumé des points d'action

16h45 Fin de la réunion



Version annotée

Type	Article	Contexte	Objectif	Documents
Information	Stratégie de la ferme à la fourchette	Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe et de la Stratégie de la ferme à la table, plusieurs initiatives ont un impact sur le marché, en particulier sur l'information des consommateurs (par exemple, le cadre des normes de commercialisation, le cadre du système alimentaire durable, l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, le bien-être animal, la justification des allégations écologiques, la sélection liée à la taxonomie de l'UE, les exigences minimales en matière de labels et de logos de durabilité).	Échange de vues avec le président de la Commission de la pêche du Parlement européen.	- Programme de travail
Information	Groupes de travail	Dans la structure du MAC, il existe trois groupes de travail ayant des domaines de responsabilité différents.	Rapport de chaque président sur les travaux des groupes de travail.	
Décision	Evaluation de performance	La COM a encouragé les CCs à entreprendre des bilans de performance externes en tant que bonne pratique. En vertu de l'acte délégué révisé sur le fonctionnement des CCs, la réalisation périodique de bilans est obligatoire. Le Comité exécutif a accepté le mandat. Le rapport final a été présenté par le consultant externe lors de la réunion du 29 mars 2022. Le Comité exécutif a convenu que le Secrétariat préparerait un document résumant les conclusions et les recommandations du rapport, afin de préparer une discussion sur les mesures à prendre. Il a également été convenu qu'une discussion sur un plan d'urgence, en cas d'indisponibilité du Secrétaire général, serait également prévue.	Échange sur les conclusions et recommandations du rapport. Décision sur les actions potentielles pour les mettre en œuvre.	- Rapport final

Information	Programme de travail de l'année 6	Conformément au règlement intérieur, un programme de travail annuel et un budget annuel sont établis par le Comité exécutif et approuvés par l'Assemblée générale.	Mise à jour sur les comptes.	- Programme de travail
Décision	Organisation de réunions	Dans le contexte du passage à une approche forfaitaire pour le cofinancement des subventions de fonctionnement, la Commission a encouragé les CCs à organiser leurs réunions dans un cadre hybride, en plus de réduire les frais de déplacement et de réunion de 20 %. Lors de la réunion de mars 2022, il a été convenu qu'un échange sur la méthode préférée d'organisation des réunions devrait avoir lieu.	Échange et décision potentielle sur la méthode préférée d'organisation des réunions (c.-à-d. en personne, en ligne, hybride)	
Information et décision	Coordination entre conseils consultatifs	Le 29 avril 2022, la DG MARE a organisé une réunion de coordination avec les présidents et les secrétariats. MAC, PELAC, LDAC, NWWAC et NSAC ont créé le Forum Inter-AC Brexit pour échanger sur des sujets liés au Brexit. Lors de la réunion de mars 2022, il a été convenu que l'équipe de direction demanderait une réunion avec l'équipe de direction du LDAC pour discuter de la compétence et de la coopération sur des sujets d'intérêt commun. Conformément à d'autres CCs, le Secrétariat a demandé une accréditation spéciale pour participer à la Conférence des Nations Unies sur les Océans de 2022.	Rapport du Secrétaire général sur les réunions de coordination, en particulier sur des sujets d'intérêt commun.	- Agenda inter-CC - Ordre du jour du Forum sur le Brexit - Ordre du jour des secrétariats - Conférence des Nations Unies sur les océans
Information	L'AECP	Le Conseil consultatif de l'AECP conseille le directeur exécutif et assure une coopération étroite avec les parties prenantes. Le conseil consultatif est composé d'un représentant par CC. Le représentant du MAC est Daniel Voces (Europêche).	Mise à jour sur la mise en œuvre des priorités et des livrables du programme de travail. Mise à jour sur les comptes.	- Conclusions